



## Mot du maire : Adoption du budget 2024

---

Chères citoyennes,  
Chers citoyens,

Nous voilà déjà rendus à la fin de l'année 2023, c'est donc le moment de préparer la nouvelle année financière.

Le 20 décembre dernier, nous avons déposé notre budget pour l'année 2024. Outre quelques nouveaux éléments, ce budget est dans la continuité des années précédentes. Comme toujours, notre marge de manœuvre est très mince considérant le nombre peu élevé de contribuables et l'impact de chacune des dépenses. Plusieurs dépenses sont récurrentes et inévitables : la Sûreté du Québec, les quotes-parts de la MRC, de la RIDT, Hydro-Québec, etc.

Conformément à la Loi sur la fiscalité municipale du Québec, nous avons reçu le dépôt du nouveau rôle triennal d'évaluation foncière de la Municipalité d'Auclair. Ce nouveau rôle d'évaluation sera effectif le 1<sup>er</sup> janvier 2024, pour une période de trois ans (2024-2025-2026). L'augmentation **moyenne** de la valeur d'un immeuble imposable sur notre territoire est de 21,97%. \*

Il est à noter que ces augmentations ne se traduisent pas telles quelles sur le compte de taxes des contribuables puisque le conseil a réduit le taux de taxation comparativement à l'an dernier, afin d'éviter une hausse trop élevée.

Les **revenus et les dépenses** se chiffrent à 1 421 728\$ (le budget était de 1 319 336\$ en 2023). Cela reflète une augmentation de 102 392\$ pour l'année 2024. La **taxe foncière générale** est à 0,82\$/100 \$ d'évaluation, il s'agit d'une diminution de 0.10\$/100\$. Quant à elle, la **taxe d'immobilisation** a diminué de 0.07\$/100\$, elle se situe maintenant à 0.47\$/100\$ d'évaluation. Du côté des **taxes de services**, il y a une légère augmentation pour les taxes d'aqueduc et pour les vidanges d'installation septique. Cependant, pour ce qui est des taxes d'égout et du système d'épuration, il y a une diminution.

Le paiement des comptes de taxes pourra continuer à se faire en six (6) versements pour les comptes de plus de 300\$.

Pour ce qui est des coûts reliés à l'**administration générale**, vous pouvez constater une augmentation. Cela s'explique en grande partie pour les honoraires de l'évaluateur pour la rénovation cadastrale prévue en 2024 et d'une légère majoration salariale pour le personnel administratif.

L'unité d'urgence a été acquise par crédit-bail. C'est ce qui explique l'augmentation dans le secteur de la **Sécurité publique**.

Du côté de l'**urbanisme et du développement**, l'augmentation est en partie due à la quote-part de la RIDT, ainsi qu'une partie du salaire pour le service d'une agente en développement partagé au poste de coordonnatrice en loisirs.

Les **frais de financement** ont augmenté considérablement. Nous allons devoir demander un emprunt temporaire pour supporter les travaux prévus à la programmation de la TECQ.

On peut constater une augmentation aux postes **revenus de transferts**. La grande différence se situe au poste compensation TVQ, nous allons recevoir un montant de 17 423\$ de plus que pour l'année précédente.

Nous avons un montant de 32 000\$ de plus que l'an passé pour le contrat de déneigement de la route 295 avec le MTQ au poste services rendus.

### Budget 2024-Comparatif 2023

CHARGES	2023	2024	Écart
Administration générale	272 821,00\$	321 484,00 \$	(48 663,00) \$
Sécurité publique	89 951,00 \$	127 333,00 \$	(37 382,00) \$
Transports	363 694,00 \$	370 774,00 \$	(7 080,00) \$
Hygiène du milieu	160 936,00 \$	177 945,00 \$	(17 009,00) \$
Santé et bien-être	10 557,00 \$	12 170,00 \$	(1 613,00) \$
Urbanisme et dév. Du terri	45 766,00 \$	66 270,00 \$	(20 504,00) \$
Loisirs et culture	89 667,00 \$	97 984,00 \$	(8 317,00) \$
Frais de financement	37 980,00 \$	61 500,00 \$	(23 520,00) \$
Activités d'investissement	148 000,00 \$	96 000,00 \$	52 000,00 \$
Remb. Financement	200 000,00 \$	180 000,00 \$	20 000,00 \$
Surplus accumulé non affecté	(13 500,00) \$	(13 500,00) \$	0 \$
Surplus affecté	(86 500,00) \$	(76 233,00) \$	(10 267,00) \$
<b>Total</b>	<b>1 319 336,00 \$</b>	<b>1 421 728,00 \$</b>	<b>(102 392,00) \$</b>
REVENUS	2023	2024	Écart
Foncière générale	648 208,00 \$	705 168,00 \$	56 960,00 \$
Taxes de services	148 994,00 \$	147 691,00 \$	(1 303,00) \$
Tenant lieu de taxes	32 253,00 \$	32 253,00 \$	0 \$
Taxes sur la valeur foncière	39 594,00 \$	21 000,00 \$	(18 594,00) \$
Revenus de transferts	96 500,00 \$	121 384,00 \$	25 884,00 \$
Services rendus	332 622,00 \$	373 042,00 \$	40 420,00 \$
Imposition de droits	5 720,00 \$	6 020,00 \$	300,00 \$
Revenus d'intérêts	7 150,00 \$	6 150,00 \$	(1000,00) \$
Autres revenus	8 295,00 \$	9 020,00 \$	725,00 \$
<b>Total</b>	<b>1 289 552,00 \$</b>	<b>1 319 336,00 \$</b>	<b>102 392,00 \$</b>

Avec la nouvelle année qui débutera bientôt, viennent de beaux projets à réaliser pour améliorer l'état de nos infrastructures. Comme toujours, afin de réduire les coûts nous essayerons de faire plus avec moins.

J'espère que ces informations sur le budget 2024 seront à votre satisfaction.

N'hésitez pas à nous transmettre vos questions. Il nous fera plaisir d'y répondre.

Que la nouvelle année vous apporte santé, bonheur et succès!

*Joyeuses Fêtes!*

*Bruno Bonesso,*  
maire

